

DPAA.BAO.AM.28/6/83
REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
MINISTRE DE L'EDUCATION
NATIONALE

DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION
SCOLAIRE

DIRECTION DU PERSONNEL ET DES
AFFAIRES ADMINISTRATIVES

SERVICE DU PERSONNEL

DECRET n° 53/1049 du 13/12/1983
portant promotion des Professeurs Certifiés
des cadres de la catégorie A, hiérarchie I
des Services Sociaux (Enseignement Technique)
de la République Populaire du Congo au titre
de l'année 1982.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

(/I S A S :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi 25/80 du 13.11.80 portant amendement
de l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi 15/62 du 3.1.62 portant statut général
des fonctionnaires ;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires ;
(/u le décret 64/165/FP du 22.5.64 fixant le statut
commun des cadres de l'Enseignement de la République Populaire
du Congo ;
(/u le décret 62/130/FP du 9.5.62 fixant le régime
des rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret 62/127/FP du 5.7.62 fixant les catégories
et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du 3.2.62
portant statut général des fonctionnaires ;
(/u le décret 62/128/FP du 5.7.62 relatif à la
nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de la
catégorie A ;
(/u le décret 65/170/FP-BE du 25.6.65 réglant
l'avancement des fonctionnaires ;
(/u le décret 74/470 du 31.12.74 abrogeant et
remplaçant les dispositions du décret 62/126 du 5.7.62 fixant les
échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
(/u le décret 72/154 du 4.4.79 portant nomination
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret 80/644 du 28.12.80 portant nomination
des Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le rectificatif 81/616 du 26.1.81 au décret
80/644 du 28.12.80 portant nomination des Membres du Conseil
des Ministres ;
(/u le décret 80/630 du 27.12.80 portant déblocage
des avancements des agents de l'Etat ;
(/u le décret n° 33/82 du 3.5.82 portant nomination
d'un Membre du Conseil des Ministres ;
(/u le décret n° 53/1049 du 13/12/1983 portant inscription au
tableau d'avancement de l'année 1982 des Professeurs
Certifiés de l'Enseignement Technique des cadres de la
catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement
Technique) de la République Populaire du Congo et dressant la
liste des professeurs de ces mêmes cadres avançant à l'ancienneté à trois (3) ans.

DECRETS :

...../.....

ARTICLE 1er : Sont promus aux échelons ci-après, au titre de l'année 1982, les Professeurs Certifiés des cadres de la catégorie II, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement Technique) de la République Populaire du Congo dont les noms suivent : CC et RSLC : néant.

2° ECHELON :

- BAKOUENI née FIANGUEBIE Martoinette p/c du 27.10.82 en Sce à Owando
- BAKOUENI Véronique p/c du 13.10.82 en Sce à B/ville
- NGONGO Edouardine p/c du 13.10.82 en Sce à B/ville
- NOUBOT Alain Parfait p/c du 6.10.82 en Sce à B/ville
- ~~DE~~ONGBE Emmanuel p/c du 1.10.81 en Sce à B/ville
- DOUFILOU Michel p/c du 1.10.82 en Sce à B/ville
- KANKOU AYIBO p/c du 1.10.82 en Sce à B/ville

3° ECHELON :

- NZIHOU Gaston p/c du 3.10.82 en Sce à B/ville

4° ECHELON :

- YOYO née Portella Christine p/c du 3.4.82 en Sce à Ete-Noire

5° ECHELON :

- NIANZI Bernard p/c du 1.10.82 en Sce à B/ville
- KIMBOKO KIMOUNGOU Sébastien p/c du 1.10.82 en Sce à B/ville

6° ECHELON :

- NGARI Fidèle p/c ^{du} 21.11.82 en Sce à B/ville
- BITSILOU-BI NKOUZI PAULETTE p/c du 3.3.82 en Sce à B/ville

7° ECHELON :

- BEBÉ Joseph p/c du 1.11.82 en Stage en France

...../.....

ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde pour compter des dates ci-dessus indiquées sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 13 Décembre 1983.

PAR LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT

LE MINISTRE DE L'EDUCATION
NATIONALE

Antoine NDINGA OBA.-

Colonel Louis SYLVAIN OGA.-

LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

LE MINISTRE DES ARMES

Bernard OGA BO LAMICHA.-

Itini Gasetemba LECUNDZOU.-

AMPLIATIONS :

JORPC..... 2
MEN..... 2
DGAS..... 2
DPA..... 5
DFP..... 16
DCB..... 2
DCF..... 2
TRESOR..... 2
B/SOLDE..... 5
B/COURRIER..... 10
INTERESSES..... 14
DOSSIERS/DPA..... 14
CP/MEN..... 1
FETRASSEIC..... 1